

La mort de Jean Queffelec

**Rapport du lieutenant VERGNOL,
commandant la 13^{ème} compagnie du 33^{ème} RIC
sur les incidents dans la nuit du 17 au 18 avril 1915
au sujet d'actes criminels commis par le soldat LE BIHAN**

Le 17 avril 1915, vers 22h, le sergent-major VILLENAVE après avoir fait charger la voiture de compagnie quittait le cantonnement de Virginy pour se rendre au nouveau cantonnement à la cote 181. Il était accompagné du caporal fourrier et du caporal d'ordinaire, des cuisiniers et aide cuisiniers. Parmi ces derniers se trouvait le soldat LE BIHAN.

En cours de route, à travers champs, celui-ci buta dans un trou d'obus et ses camarades l'aidèrent à se relever. Il se tenait près du caporal d'ordinaire, mais à un moment donné, il ralentit l'allure et resta quelques pas en arrière du groupe. Le caporal d'ordinaire s'étant aperçu que LE BIHAN ne marchait plus près de lui, s'en étonna et demanda où il était.

Au même moment, un coup de fusil fut tiré près du groupe qui ne sachant ce que c'était, pensa à un éclat de schrapnell de 77. Les hommes s'arrêtèrent et s'étant retournés, ils constatèrent et se rendirent compte que c'était LE BIHAN qui venait de tirer parce qu'au même instant, celui-ci tirait un deuxième coup de fusil sur eux. Un des hommes du groupe fut blessé assez grièvement au bras et le sergent-major VILLENAVE fut atteint à l'aisselle.

Aussitôt ce deuxième coup de fusil tiré, LE BIHAN prit la fuite et profitant de l'émotion du premier moment traversa le groupe en courant et alla se poster en courant à une distance suffisante pour n'être pas distingué dans la nuit.

Un de ses camarades intimes, Le soldat QUEFFELEC s'étant ressaisi, se dirigea dans la direction qu'il avait prise en l'appelant et en lui disant « mais que fais-tu LE BIHAN, viens avec moi ». N'entendant aucune réponse, il continua sa marche et l'ayant enfin aperçu, il l'appela encore tout en continuant à s'approcher. En arrivant près de lui, il reçut presque à bout portant, un coup de fusil qui lui traversa l'épaule et la poitrine, lui faisant une très grave blessure.

Devant ce nouveau coup de feu, voyant l'insuccès de QUEFFELEC, le groupe fit demi-tour et se reporta à une certaine distance en arrière en emmenant les blessés qui furent conduits à l'infirmerie de Virginy pour y être pansés. Seul le sergent-major VILLENAVE ne voulut point s'y rendre, disant qu'il se ferait panser à l'arrière au cantonnement.

L'adjudant GIRAUD, mis au courant des faits partit avec le sergent-major dans la direction du cantonnement. Il avait à peine fait une centaine de mètres qu'un coup de feu éclatait sur sa droite, à 5 ou 6 mètres de la route. La balle lui passait près de la figure et atteignit le sergent-major VILLENAVE à la tempe, le tuant net.

Très courageusement et sans perdre un instant, l'adjudant GIRAUD s'élança dans la direction d'où venait le feu et réussit à maîtriser LE BIHAN, avant qu'il n'ait eu le temps de recharger son arme, faisant preuve en la circonstance d'une présence d'esprit et d'un courage remarquable.

Le BIHAN fut immédiatement mis hors d'état de nuire et conduit au cantonnement à la cote 181 ainsi que le corps du sergent-major.

Jean QUEFFELEC est décédé des suites de ses blessures
18 avril 1915 - Ambulance N° 13 de HANS, MARNE.

Pierre LE BIHAN a été condamné à mort
Conseil de guerre spécial du 33^{ème} RIC du 20 avril 1915
Exécution le 21 avril 1915, à DONMARTIN SUR HANS, MARNE